



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

FQM Évaluation foncière

Aide-Mémoire

Remplir une demande de révision

FQM Évaluation foncière

FQM Services, coopérative de solidarité

72 Rue Jacques-Cartier, suite 100

Chicoutimi (Québec) G7J 1G2

Téléphone : (866) 951-3343

Le service d'évaluation foncière est exploité par FQM Services, coopérative de solidarité



Aide-mémoire – Remplir une demande de révision

Informations à valider et à compléter au besoin

- 1. Nom de la municipalité :** Le nom de la municipalité locale. Valider ou inscrire le numéro de la municipalité ainsi que le nom complet.
- 2. Exercices financiers :** Les exercices financiers auxquels s'appliquent au rôle.
- 3. Renseignements sur l'unité d'évaluation**
 - L'adresse de l'unité d'évaluation (numéro, nom de la voie publique et numéro d'appartement).
 - Le cadastre et le numéro de lot de l'unité, seulement s'il s'agit d'un terrain sans bâtiment ou d'un bâtiment sans adresse.
 - Le numéro matricule de l'unité (division, section, emplacement, CAV, bâtiment et local).
- 4. Renseignements sur l'identité du demandeur**
 - Le prénom et le nom du demandeur.
 - L'adresse postale du demandeur (numéro, nom de la voie publique, numéro d'appartement, municipalité, province ou État, pays et code postal), seulement lorsqu'elle diffère de celle de l'unité d'évaluation. Il est important d'avoir une adresse postale complète pour l'envoi de la réponse de l'évaluateur.
 - Le numéro de téléphone et le courriel au moyen duquel le demandeur peut être joint, entre autres pour la planification de la visite.
 - Le lien entre le demandeur et l'unité d'évaluation.
- 5. Situation à l'origine de la demande de révision**

La situation à l'origine de la demande de révision ainsi que le numéro de l'avis de modification ou de correction d'office, le cas échéant.



6. **Objet et motifs de la demande de révision**

- La valeur de l'immeuble, selon le propriétaire. Il est important que le propriétaire nous mentionne la valeur réelle de son immeuble, afin qu'on ait une idée de son opinion sur la valeur de son immeuble.
- Les motifs invoqués par le demandeur. La hausse du compte de taxe n'est pas un motif valable pour déposer une demande de révision. Il faut donc s'assurer que le propriétaire a bien inscrit le motif de sa demande et au besoin, joindre une annexe si l'espace prévu est insuffisant.

7. **Signature du demandeur.**

La signature, ainsi que la date de la signature.

Espace réservé à l'administration – Important de bien remplir chaque case

- Numéro de la demande : suivre l'ordre chronologique établi. Idéalement, la chronologie devrait comprendre l'année + numéro de la demande. Exemple : 2024-0001, 2024-0002 etc.
- Valeur de l'immeuble : valeur totale de l'immeuble telle que présente au rôle.
- Montant reçu : inscrire le montant reçu pour le dépôt de la demande, s'il y a lieu.
- Date de réception de la demande : inscrire la date à laquelle on reçoit la demande complète ainsi que le paiement.
- Code géographique : code de la municipalité, composé de 5 caractères.
- Signature : signature de la personne autorisée, qui reçoit la demande de révision
- Date limite pour répondre :
 - Demande portant sur la valeur au dépôt du rôle : 1^{er} septembre suivant l'entrée en vigueur du rôle, à moins qu'une demande de report ait été déposée. Il est important de s'informer et d'inscrire la bonne date limite.
 - Demande sur un avis de modification : 4 mois à compter du dépôt de la demande.

Les informations comprises sur le formulaire de demande de révision sont primordiales pour le suivi et l'analyse de la demande. Le contribuable qui dépose une demande de révision doit avoir des motifs valables et faire part de son opinion quant à la valeur de l'immeuble concerné ou en lien avec la raison de sa contestation.